

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT
DES HAUTES-ALPES

COMMUNE DE VENTAVON

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers

En exercice : 14

Présents : 09

Votants : 10

L'an deux-mille-vingt-trois et le 05 décembre, le Conseil Municipal de la Commune de VENTAVON dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la salle de l'école, sous la présidence de M. Juan MORENO, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : le 28 novembre 2023

Présents : BENISTANT Agnès, BOUCHET Nathalie, CHASTEL Sandrine, HECTOR France, BEYNET Gérard, CHAUVIN Christian, LANG Jean-Luc, ROUMIEU Régis

Absent avant donné procuration : BEDERIAN Alexandre à MORENO Juan

Absents : BELLON Michel, BORGNA Eric, CHEVAL Jérôme, LATARD Sébastien

Secrétaire de séance : CHASTEL Sandrine

Ouverture de séance à 18h30

DEL 2023-45 – Création de zones d'accélération des énergies renouvelables

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que les services de la Préfecture des Hautes-Alpes recensent les potentielles zones d'accélération des énergies renouvelables relatives à la loi 2023 – 175 du 10 mars 2023.

Concernant la Commune de Ventavon, les implantations de panneaux solaires photovoltaïques sur les parcelles D965 – D967 – D969 – D970 et D972 représentant environ 6 hectares sur le site de Véolia peuvent être prises en compte comme zones d'accélération des EnR.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

– **Approuve** la proposition d'implantation des panneaux solaires photovoltaïques sur les parcelles indiquées ;

– **Autorise** Monsieur le Maire à transmettre ces informations aux services de la Préfecture des Hautes-Alpes.

Ainsi fait à Ventavon, les jours, mois et an susdits.

Pour extrait conforme au registre des
délibérations du Conseil Municipal

Le Maire,
Juan MORENO

